

Protocole Sanitaire

puisé des recommandations de l'UNICEF

Pour une rentrée scolaire en toute sécurité dès le 9 septembre 2021.

Ce guide sanitaire est élaboré par la direction de l'école Aux Alizés pour informer et impliquer les élèves, leurs parents et les membres du personnel dans la limitation de la propagation du CORONAVIRUS.

Une stricte collaboration entre la maison et l'école est nécessaire pour que le protocole sanitaire soit respecté.

Entrées et sorties de l'école

Les parents jouent un rôle essentiel dans l'application des mesures sanitaires pour faciliter le retour de leur enfant à l'école.

Ils s'engagent notamment à prendre la température de leur enfant chaque matin à la maison et à ne pas l'emmener à l'école en cas de fièvre (supérieur à 37.5° C ou 99.5° F) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant le Covid-19 chez l'élève ou dans sa famille.

Tous les matins, à l'entrée de l'établissement, un membre du personnel prend la température de chaque élève. Aucun élève ou membre du personnel n'est autorisé à pénétrer l'enceinte de l'école avec une température de plus de 37.5° C ou 99.5° F.

Une fois dans l'enceinte de l'école, les élèves, les enseignants et le personnel de service sont orientés aux divers points d'eau où ils doivent procéder au lavage des mains à l'eau et au savon avec un séchage soigneux si possible avec une serviette en papier jetable ou sinon à l'air libre.

Aux heures de l'arrivée et du départ, seuls les élèves ont accès à l'enceinte de l'école ceci pour éviter une trop grande concentration de gens à gérer à la fois.

Les directions administrative et pédagogique sont accessibles aux parents entre 7h45 AM et 2h15 PM en passant par la barrière secondaire.

Les parents ou délégués de parents doivent absolument observer et respecter les mesures sanitaires recommandées pour avoir accès à l'école.



Une prise de température est obligatoire avant de quitter la maison et à l'entrée de l'école.



Le lavage des mains à l'entrée de l'école est obligatoire et aussi souvent qu'il est nécessaire.



Le port du masque et/ou de la visière est obligatoire dans l'enceinte de l'école pour tout individu âgé de 12 ans et plus.



**Ne pas se serrer
la main**



**Ne pas se faire
la bise**



**Ne pas
partager**



**Eviter de mettre
la main au visage**

Responsabilité des parents

Il est important que les parents comprennent qu'aucun élève présentant des symptômes malades ne pourra être gardé à l'école.

Les parents ont aussi la responsabilité d'apprendre les gestes barrières à leurs enfants, leur procurer du « hand sanitizer » et des mouchoirs jetables.

Le parent accuse réception du règlement révisé de l'école après avoir pris connaissance de l'article 15 traitant des précautions sanitaires.

Distanciation

La règle de distanciation sociale dont le principe est le respect des distances minimales permet d'éviter les contacts directs, une contamination respiratoire et par gouttelettes.

Nous sommes conscients de la difficulté que cela représente pour les enfants qui doivent éviter les accolades, embrassades, se tenir par la main ou partager leur goûter ou repas ou toute boisson généralement quelconque.

Par contre, tout le personnel, s'assure de porter une visière et de respecter toutes les fois que cela est possible la distance sociale recommandée. Ceci, dans les salles de classe, sur la cour de récréation et à la cantine.

Nettoyage et désinfection

L'école est aménagée de façon à ce que les conditions sanitaires recommandées soient réunies.

Le nettoyage et la désinfection des locaux et des équipements sont une composante essentielle de la lutte contre la propagation du virus.

Un « nettoyage-désinfection » de l'établissement (salles de classe, la cour, les jeux extérieurs, la direction, toutes parties communes) est fait en insistant sur les zones fréquemment touchées (poignées de porte, interrupteurs par exemple) en fin de journée avec les produits adéquats.

Dans les salles multifonctionnelles, les objets partagés au sein d'une même classe ou d'un même groupe constitué (matériel d'éducation physique, claviers, souris, instruments de musique, etc...) seront désinfectés quotidiennement (ou isolés 24h avant réutilisation).

Les salles de classe sont aérées (portes, fenêtres ouvertes). Dans le cas des classes climatisées, l'enseignant s'assure que la salle soit aérée le plus souvent possible.